



Notice d'instruction et Liste de pièces de rechange

**CULTIVATEURS ROTATIFS
OU FRAISES ROTATIVES**

R
Série 5

Conforme au code du travail.

Pour toutes commandes des pièces de rechange voir au verso.

RABEWERK



Notice d'instruction et Liste de pièces de rechange

**CULTIVATEURS ROTATIFS
OU FRAISES ROTATIVES**

SR
Série 5

Conforme au code du travail.

Pour toutes commandes des pièces de rechange voir au verso.

RABEWERK



Déclaration de conformité pour la CEE

conforme à la directive de la CEE 93/68/CEE

Nous

RABEWERK CmbH+Co.

Am Rabewerk, D-49152 Bad Essen

déclarons sous notre seule responsabilité que le produit

R, SR

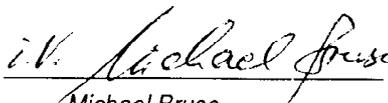
faisant l'objet de la déclaration est conforme aux prescriptions fondamentales en matière de sécurité et de santé stipulées dans la Directive de la CEE 93/68/CEE.

Pour mettre en pratique dans les règles de l'art les prescriptions en matière de sécurité et de santé stipulées dans les Directives de la CEE, il a été tenu compte de la norme EN 292 .

Bad Essen, 14.11.94



Stefan Reker
Directeur de bureau d'études



Michael Bruse,
Ingenieur S.A.V.

NOTICE D'INSTRUCTIONS

CULTIVATEURS ROTATIFS OU FRAISES ROTATIVES R; SR

Conforme au code du travail.

Avant la mise en service du cultivateur rotatif ou de la fraise rotative, nous vous demandons de lire attentivement la présente notice d'instructions, et la notice de sécurité „Pour votre sécurité“.

L'utilisateur devra avoir la qualification nécessaire pour utiliser correctement le cultivateur rotatif et pour en assurer l'entretien. L'utilisateur devra d'autre part posséder la qualification nécessaire en vue d'appliquer les mesures de sécurité spécifiques à ce type d'appareil et en vue d'appliquer les mesures générales de prévention des accidents. Veuillez également transmettre les instructions relatives à la sécurité à un autre utilisateur.

Les mesures relatives à la prévention des accidents ainsi que les règles générales d'hygiène et de sécurité sont à respecter.

Vous devez être en conformité avec le Code de la Route.
Veuillez prendre en considération le „Signe d'avertissement“. Les remarques avec ce signe dans la présente notice ou des autocollants sur l'appareil avertissent d'un danger.



Perte des droits de garantie

La cultivateur rotatif a été construit pour une utilisation agricole usuelle. Une autre utilisation est considérée comme non conforme et nous ne saurons être tenu pour responsable des dommages causés.

Une demande de garantie peut uniquement être prise en considération, conformément à nos conditions de livraison, si les conditions d'application de la garantie sont respectées.

Il y a perte de droit à la garantie en cas d'erreur d'utilisation ou d'entretien (respecter les instructions de la notice!), lorsque la puissance kW (CV) maximum autorisée du tracteur est dépassée, lorsque des réparations sont effectuées sans notre consentement et lorsque des pièces de rechange non d'origine sont utilisées.

Des réclamations éventuelles (dommages au transport, conformité) sont à faire par écrit au moment de la livraison, conformément à nos conditions de livraison.

ATTELAGE

Veiller à avoir des catégories d'attelage identiques sur le tracteur et sur le cultivateur rotatif.

Régler les bras de relevage du tracteur

- en position flottante (tirant de relevage dans le trou oblong),
- à la même hauteur,
- limiter le débattement latéral (après attelage).

Fixer le troisième point du tracteur de telle sorte qu'au travail, il soit dirigé légèrement vers le haut côté outil trou inférieur; côté tracteur trou supérieur. (Ce qui permet un guidage pratiquement parallèle et une bonne condition d'utilisation de la transmission à cardans lorsqu'on soulève l'outil légèrement au-dessus de la surface du sol.)

Verrouiller conformément aux prescriptions, le dispositif d'attelage.

Lors de l'attelage et du dételage, aucune personne ne doit se trouver entre le tracteur et l'appareil.

Le montage ou le démontage de la transmission à cardans doit uniquement être effectué lorsque la prise de force est débrayée, le moteur du tracteur arrêté et la clé de contact retirée.



TRANSMISSION A CARDANS

(Les consignes de sécurité, de montage et de réglage et d'entretien de la transmission et de sa sécurité sont à consulter dans la notice de la transmission.)

Utiliser uniquement la transmission livrée avec le cultivateur rotatif. Le limiteur de couple est à fixer côté appareil.

Pour l'adaptation présenter l'une à côté de l'autre les deux demi-transmissions montées respectivement sur la prise de force du tracteur et sur l'arbre d'entrée de le cultivateur rotatif en position horizontale (distance la plus courte) et en position relevée.

La transmission lorsque les deux tubes sont entièrement glissés l'un dans l'autre ne doit pas être plus longue que la distance la plus courte entre l'appareil et le tracteur.

En position basse du cultivateur rotatif (profondeur de travail la plus grande) les profils de la transmission doivent impérativement se chevaucher sur une longueur minimum de 200 mm (X - fig. 2).

S'il est nécessaire de raccourcir la transmission, les deux profils doivent être raccourcis de la même longueur, il en va de même pour les deux tubes protecteurs. Les bavures ou copeaux sont à éliminer. Les profils doivent être graissés

Ne travailler qu'avec une transmission parfaitement protégée. Les chaînettes de maintien des tubes protecteurs sont à fixer.

Type pour cat. II ou III	Largeur de travail env. cm	Nombre de dents ou couteaux		Poids env. kg cultivateur avec rouleau packer Ø 500 mm	pour tracteurs jusqu'à env. kW (CV) **	pour prise de force tr/mn
		droites	courbes ou en équerre			
R 200	200	39	48	1095	96 (130)	1000
R 250	250	48	60	1290		750
R 300	300*	58	72	1505		540
SR 300	300*	58	72	1590	147	1000
SR 400	400*	75	96	2040	(200)	1000

** s'applique également pour des combinaisons avec semoir par exemple

* largeur de transport supérieure à 3 m, tenir compte des indications page 10

MISE EN MARCHÉ

Attention: il est interdit de se faire transporter sur la machine, de se trouver sur la machine lorsque celle-ci est au travail, de se trouver dans la zone dangereuse, par exemple la zone débattement du semoir lorsqu'il est en position relevé.

Assurez vous une sécurité de manoeuvre suffisante, rajoutez les masses d'alourdissement nécessaires à l'avant du tracteur.

Avant de quitter le tracteur et avant d'effectuer des réglages ou des travaux d'entretien sur l'appareil, il faut abaisser tous les appareils attelés, débrayer la prise de force du tracteur, arrêter le moteur du tracteur et retirer la clé de contact.



Attention aux mains, certaines pièces de la boîte de vitesse pouvant être rendues brûlantes par le fonctionnement.

Les protecteurs doivent toujours être correctement montés à leurs emplacements lors de l'utilisation du cultivateur rotatif.

Avant d'enclencher la prise de force vous devez toujours vérifier:

- que personne ne se trouve à proximité de l'appareil!
- que le régime prise de force tracteur est compatible avec le régime autorisé de l'appareil!
- que la transmission à cardans est montée avec le chevauchement des profils prescrits (et qu'au relevage de l'appareil, lorsque la transmission à cardans est en position horizontale c.à.d. lorsque la distance est la plus courte, la transmission ne soit pas trop longue)!



Avant la première utilisation, vérifier le niveau d'huile dans la boîte de vitesse et l'entraînement latéral (voir entretien). Contrôler également le bon serrage de l'ensemble des vis et boulons.

Les cultivateurs ou fraises rotatives R 200, 250 et 300 peuvent être utilisés
- avec la paire de pignons correspondante (voir régime rotor) - en régime prise de force 1000, 750 et 540 tr/mn; pour le type super-lourd SR 300 et SR 400 n'utiliser que le régime prise de force 1000 tr/mn.

N'embrayer ou ne débrayer la prise de force du tracteur que lorsque les couteaux se trouvent situés à quelques centimètres au-dessus du sol (butée, marquer la position de levier du distributeur).

Dans le cas, où le cultivateur rotatif doit être soulevé plus haut que la normale, la prise de force doit être impérativement débrayée.
Le relevage hydraulique du tracteur doit être régler sur „position flottante“.
La boîte de vitesse centrale doit être en position horizontale, réglage au troisième point.

La profondeur de travail est respectée par l'intermédiaire du rouleau; la profondeur est réglée avec la broche dans la barre à trous **B** (fig. 3); ceci en levant légèrement le rotor. (Patins et disques de guidage latéraux sont préalablement mis en position haute.)

PATINS (D, fig. 4)

- Si le cultivateur rotatif travaille sans rouleau les patins assurent le contrôle de profondeur. A régler à gauche et à droite en **D1**.
- Si le cultivateur rotatif travaille avec rouleau pour le contrôle de profondeur, les patins n'exercent alors qu'une faible pression au sol afin d'éviter que l'outil ne glisse latéralement lors de travaux sur terrains légèrement en pente.

DISQUES LATÉRAUX DE GUIDAGE (E, fig. 4, accessoire) - ils „font de la place“ devant le boîtier latéral et la paroi latérale droite.

Réglages:

- a) déport latéral: sortir le tube **E1** de la distance voulue, mettre la broche **E2** et serrer la vis **E3**
- b) angle de coupe: bloquer avec la vis **E4**
- c) profondeur:

Régler les disques de manière à:

- bien dégager sur toute la largeur à l'avant du boîtier et de la paroi latérale,
- bien sectionner la végétation et la matière organique couchée sur le sol,
- ne pas former de sillons.

Attention: Pour le transport des appareils de 3 m, il faut rentrer entièrement les disques latéraux de guidage et les fixer afin qu'ils ne dépassent pas les parois extérieures de l'outil (fig. 6).



Le travail obtenu avec le cultivateur rotatif / fraise rotative dépend énormément:

- de la vitesse d'avancement (accélérer d'une vitesse lente jusqu'à la vitesse idéale)
- du régime rotor
- du nombre de lames par flasques (rotor à lames)
- de la position du tablier arrière
- de la profondeur de travail (maxi env. 20 cm)

TABLIER ARRIERE MONTE SUR RESSORTS: à régler en **K** (fig. 3) selon le travail souhaité.

- Réglage vers le haut
 - émiettement plus grossier
 - moins bon mélange matière organique-terre
 - le rotor travaille plus facilement une grande quantité de matière
- Réglage vers le bas
 - émiettement plu fin
 - mélange homogène terre + matière organique
 - meilleur nivellement pour la préparation d'un lit de semences

REGIME ROTOR

On peut varier le régime rotor, en fonction du travail souhaité, en variant le régime prise de force (pas sur SR) et en inversant les pignons interchangeable (2 jeux de pignons livrés en série, les autres en option).

Plage de régimes rotors idéales: tr/mn
 Rotor avec dents droites env. 280 - 350
 Rotor à lames env. 200 - 250

Il faut choisir le régime minimum garantissant toutefois un bon travail.
 Des régimes, inutilement élevés demandent plus de puissance et entraînent une usure plus importante.

N'utiliser que des régimes rotors indiqués sur le tableau.

Régime Rotor									
Type R					Type SR				
Pignons interchangeables			Prise de force			Pignons interchangeables			Prise de force
Nbre de dents		Couleur	Tr/mn			Nbre de dents		Couleur	tr/mn
gauche	droite		540	750	1000	gauche	droite		1000
25	12	jaune	70	97	129	23	12	jaune	133
12	25		303	421	-	12	23		-
23	14	rouge	89	123	164	21	14	rouge	170
14	23		239	332	443	14	21		382
22	15	vert	100	138	184	20	15	vert	191
15	22		213	296	395	15	20		340
21	16	bleu	111	154	205	19	16	bleu	214
16	21		191	266	354	16	19		302
20	17	blanc	124	172	229	18	17	blanc	240
17	20		171	238	317	17	18		270

REMPACEMENT DES PIGNONS (fig. 7 ou 8)

Basculer légèrement l'outil vers l'avant (avec 3^{me} point) et retirer le couvercle F.

Attention au joint d'étanchéité.

Monter le jeu de pignons travaillant avec l'épaulement vers l'avant (voir F1).

Utiliser toujours 2 pignons de même couleur (Nombre de dents des 2 pignons R = 37, SR = 35).

Le 2^{me} jeu de pignons (F2) est fixé sur les embouts du couvercle (sauf si une prise de force arrière est montée).

Dans le cas de la boîte de vitesse comme sur fig. 7, ce jeu de pignons est toujours fixé derrière les bagues F3.

Dans le cas de la boîte de vitesse comme sur fig. 8, tenir compte de ce qui suit:

Epaulement (F1): pignon gauche - vers l'avant
 pignon droit - vers arrière.

Monter sur l'arbre d'entraînement (arbre droit), entre le pignon travaillant et le pignon de rechange, l'entretoise F4.

Lors d'une sortie prise de force arrière (sans fig.), il faut toujours monter le manchon d'accouplement entre l'arbre d'entraînement et l'arbre de prise de force arrière (à la place de l'entretoise F4).

ROTORS

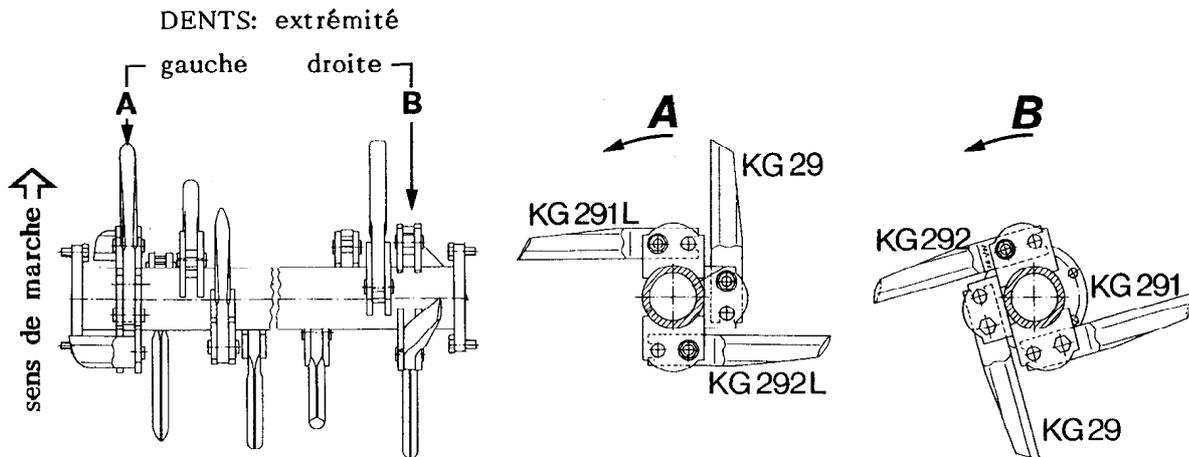
Les rotors à dents droites et à lames sont interchangeables. Les vis de fixation du rotor (M 16, pas fin) sont à serrer avec une clé dynamométrique à 380 Nm.

ROTORS A DENTS DROITES

Lors du remplacement des dents droites, veiller au bon montage des dents aux extrémités - voir schéma.

Serre les vis de fixation des dents avec un clé dynamométrique à 380 Nm.

Utiliser des vis d'origine.



ROTORS A LAMES

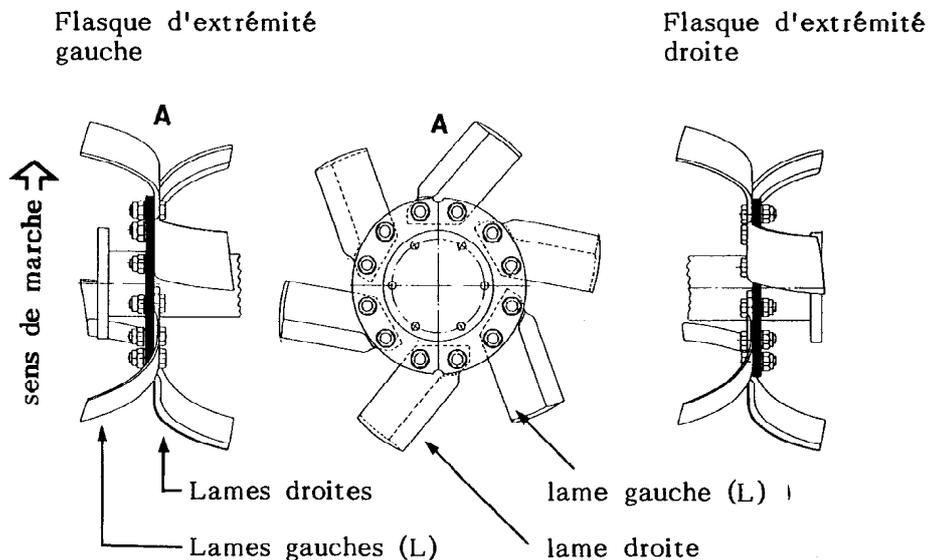
Possibilité de montage de lames courbées ou en équerres.

Lors du remplacement des lames, il est préférable de remonter de suite une lame neuve à la place de l'ancienne afin de les replacer correctement, régulièrement et formant une spirale.

Fixer toutes les lames sur le côté droit des flasques, sauf pour le dernier flasque à l'extrémité droite du rotor sur lequel il faut fixer à gauche (voir schéma).

Toujours enfiler les vis du côté des lames -écrou côté flasque et serre le tout à 380 Nm avec une clé dynamométrique.

Utiliser des vis d'origine.



ROTORS A 4 LAMES

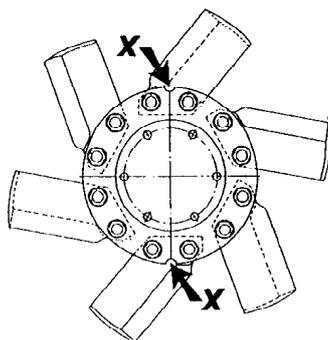
Le rotor à 6 lames peut être réduit à 4 lames par flasque.

Par flasque à 6 lames, on retire de façon spiralée une lame droite et la lame gauche opposée.

Le plus simple est de démonter la lame droite et la lame gauche opposée se trouvant en face des gorges X (voir schéma).

L'avantage du rotor à 4 lames est d'effectuer en travail plus grossier.

La demande de puissance est plus faible.



ATTELAGE TROIS POINTS POUR L'APPAREIL COMBINE A L'ARRIERE (fig. 9)

Pour adapter l'outil à combiner (par ex. semoir) le plus près possible du cultivateur rotatif, régler bras d'attelage en **G**.

Pour atteler de cat. II en cat. I, permuter les bras inférieurs de gauche à droite et inversement.

Utiliser des bagues pour les pitons d'attelage cat. I

Positionner la chaîne **G1** et le plat percé **G2** de sorte que les bras inférieurs se situent assez bas pour atteler l'appareil et lors du relevage le soulève suffisamment.

Au travail les chaînes **G1** ne doivent pas être tendues, afin que le semoir puisse s'adapter indépendamment au terrain.

Verrouiller les bras d'attelage en **G4**.

Régler la position de l'outil avec le troisième point **G5**.

En cas d'utilisation d'une prise de force arrière, le tube intérieur **G3** est coudé; le coude est à diriger soit vers le haut ou vers le bas de telle sorte à réaliser le passage sans frottement de la transmission à cardans.

La vitesse de rotation de la prise de force arrière est identique à la vitesse de rotation de la prise de force du tracteur.

Attention: Le protecteur de la prise de force arrière doit toujours être monté.

ATTELAGE TROIS POINTS HYDRAULIQUE „DRILL-LIFT“ (fig. 10)

Régler la hauteur des crochets de fixation en **H** ainsi que l'espace entre les crochets et le rouleau arrière - possibilité de boulonner les crochets en biais vers l'arrière.

Les crochets de fixation peuvent être boulonnés à l'intérieur comme à l'extérieur.

On peut donc les régler sur un écartement cat. II ou I. Si l'outil à combiner est en cat. I, il faut monter des bagues sur les pitons.

Si la distance d'attelage est modifiée en **H1** et **H2**, il est important que ces deux distances soient réglées de façon identique.

Régler la fixation du troisième point en **H3**.

Après l'attelage fixer la sécurité **H4**.

En position de transport, l'appareil qui a été ramené sur le cultivateur rotatif est à verrouiller à l'aide de la chaîne de sécurité **H5**.

Attention: veillez à amener les boulons **H6** et **H7** servant de butée, effectivement en butée lorsque l'attelage hydraulique est entièrement relevé (vérin dans le perçage **H8**).

Un outil combiné entraîné par prise de force peut uniquement être ramené sur le cultivateur rotatif après démontage de la transmission à cardans.

Sur tracteurs munis de cabines, contrôler que la vitre arrière en position ouverte ne touche pas l'outil combiné en position relevée.

Attention: un semoir (ou rouleau etc...) fixé sur un „Drill-Lift“ doit pouvoir s'adapter indépendamment du cultivateur rotatif au terrain.

Le distributeur simple effet du tracteur commandant le „Drill-Lift“ doit toujours être pendant le travail réglé sur position flottante (régler celui-ci sur descente.)

En cas de prise de force arrière, l'attelage hydraulique „Drill-Lift“ est éventuellement équipé des bras rallongés **H**. Ceci est à prendre en compte lors de livraisons ultérieures d'une prise de force arrière.

ENTRETIEN

Travaux d'entretien: il est impératif de toujours débrayer la prise de force du tracteur, arrêter le moteur du tracteur et retirer la clé de contact.

Procéder aux travaux d'entretien, l'appareil posé sur le sol.

Attention: un appareil relevé doit impérativement être maintenu dans cette position à l'aide d'un dispositif de soutien évitant toute descente non intentionnelle de l'appareil



Avant toute intervention sur le circuit hydraulique („Drill-Lift“), abaisser complètement les outils et retirer la pression du circuit.

Vérifier régulièrement le serrage de l'ensemble des boulons; il est particulièrement important d'effectuer un resserrage de tous les boulons après les 8 premières heures de travail.

Les boulons de fixation des dents ou lames ainsi que les vis des flasques du rotor des deux côtés sont à serrer à 380 Nm. Utiliser la clé dynamométrique.

Vérifier journallement le niveau d'huile:

Boîte de vitesse - enfoncer la jauge **M** (fig. 11) jusqu'au filetage sans la visser.

Boîte latéral - niveau d'huile jusqu'à la vis de contrôle **M1** (fig. 12).

GRAISSAGE avec de la graissage multi-usage

Journellement: Arbre à cardans (également les tubes coulissants) et Drill-Lift;

toutes les 50 heures: palier droit du rotor, disques de guidage latéraux et paliers du rouleau packer.

Les plaques de protection contre l'usure des patins **D2** (fig. 12) sont à remplacer à temps. Remplacer les lames tordues.

Pour les effaceurs de traces avec sécurité à cisaillement, utiliser des goupilles 8 x 50 mm.

Rouleau packer: les décrottoirs doivent être réglés régulièrement.

Avancer les décrottoirs contre le rouleau et veillez à ce qu'ils appliquent bien sur toute leur largeur, lors du resserrage des boulons.

Le rouleau packer s'entretient plus facilement s'il est nettoyé et graissé après chaque utilisation.

VIDANGE

La première vidange de la boîte de vitesse et du boîtier latéral doit être faite après env. 20 heures d'utilisation; ensuite toutes les 400 heures ou au minimum 1 fois par an. (Vidanger l'huile lorsqu'elle est chaude.)

Respecter la réglementation concernant les huiles usagées.

Type	Boîte de vitesse (fig. 11)			Boîtier latéral (fig. 12)			Huile Huile de boîte: HYPOID SAE 80 Spécification: API GL 5 MIL-L-2105 B Par ex. ARAL HYP 80 BP Huile multi-usage EP 80 ESSO GX-D 80 Fuchs RENOGEAR Hyp. 80 ou équivalente
	L	Vis de vidange	Remplissage	L	Vis de vidange	Remplissage	
R	3,5	N	M	3	N1	M2 (Reniflard)	
SR	7,5		(ou dévisser couvercle)	5,7			

POSITION DE REPOS DE L'APPAREIL

Après utilisation, nettoyer l'appareil.

Protéger le dessous de l'appareil, l'arbre rotor et le rouleau packer à l'aide d'un produit anti corrosion.

Faire reposer l'outil sur un sol suffisamment dur.

Poser la transmission à cardans sur son support **L** (fig. 1).

Abaisser l'appareil attelé au „Drill-Lift“.

Protéger de la saleté les raccords de branchement hydraulique.

ATTENTION / TRANSPORT - Consignes de sécurité et signalisation

Il est interdit de se faire transporter sur le cultivateur ou la fraise rotative ou de stationner dans la zone de danger de la machine.

Vérifier l'aptitude au transport du cultivateur rotatif ou le cas échéant de la combinaison d'appareils.

Pour un appareil de 3 m, rentrer les disques concaves (fig. 6).

Verrouiller le „Drill-Lift“ à l'aide de la chaîne H5 (fig. 10).

Bloquer latéralement les bras de relevage.

Adapter la vitesse d'avancement au transport en fonction de l'état des chemins. Attention dans les virages, l'appareil combiné se déporte.

Vous devez être en conformité avec le Code de la Route.

Conformément au Code de la Route, pour le transport sur route, l'utilisateur est responsable de l'ensemble attelé, tracteur et appareil.

Vous devez donc pour la circulation sur route, équiper votre cultivateur rotatif ou fraise rotative d'un dispositif d'éclairage (par ex. barre lumineuse) et de dispositifs de signalisation.

Les dispositifs d'éclairage ou de signalisation sont à se procurer directement auprès du réseau de distributeurs.

Suite à l'adaptation d'outils portés, il y a lieu de ne pas dépasser les charges autorisées sur les essieux et le poids total en charge selon les articles R54 à R58 du Code de la Route.

Pour les machines agricoles d'une largeur supérieure à 2,50 m, le tracteur doit être équipé d'un gyrophare.

Si la machine dépasse de plus de 20 cm des deux côtés du tracteur, il faut fixer aux extrémités de celle-ci, des catadioptres ronds blancs à l'avant et des catadioptres ronds rouges à l'arrière.

Enfin, nous signalons qu'il est interdit d'empiéter sur la partie gauche de la chaussée avec le cultivateur rotatif. Les parties ou pièces dangereuses doivent être recouvertes et signalées.



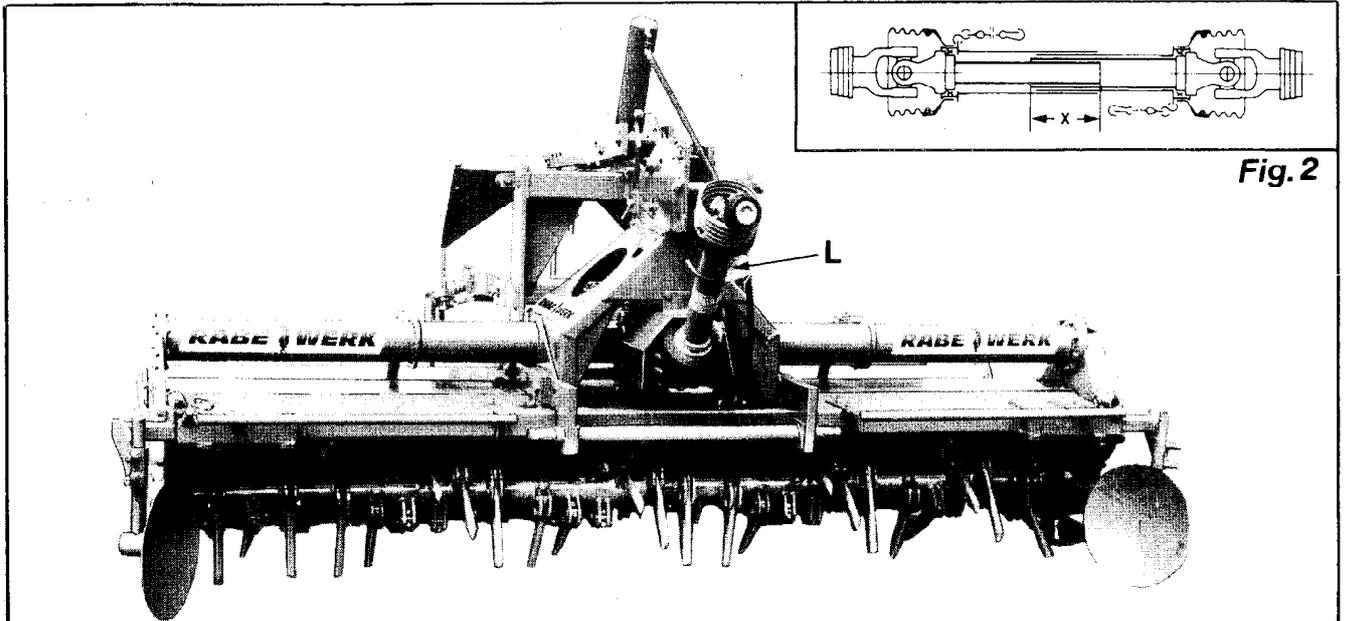


Fig. 2

Fig. 1

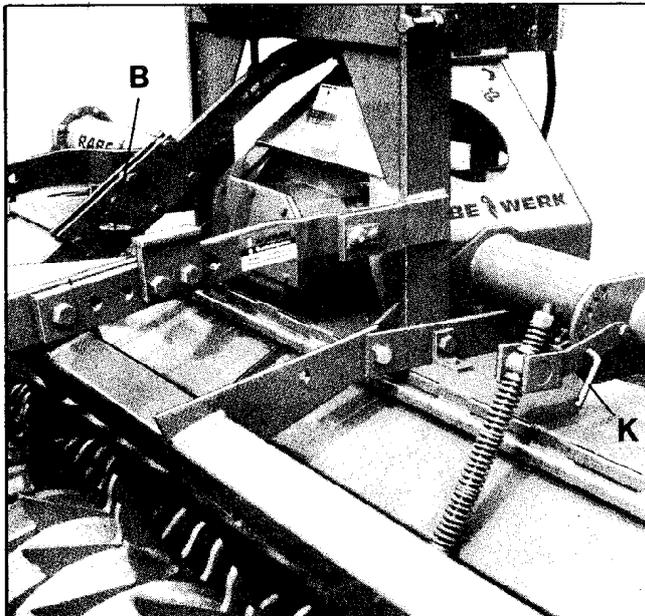


Fig. 3

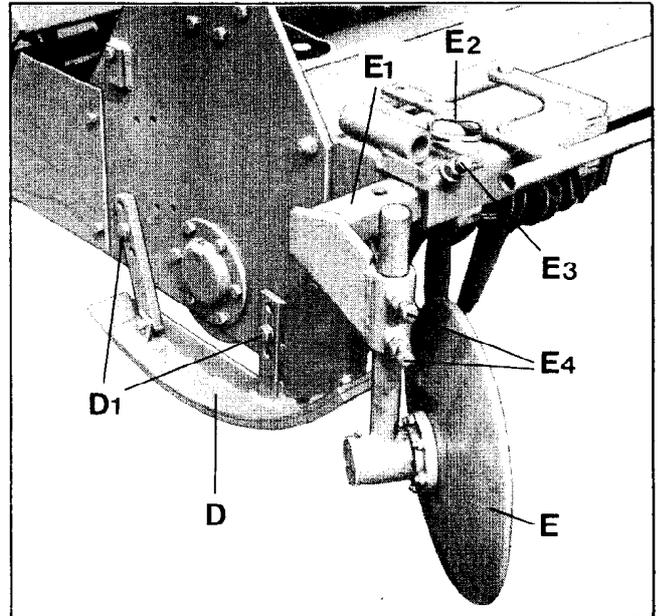


Fig. 4

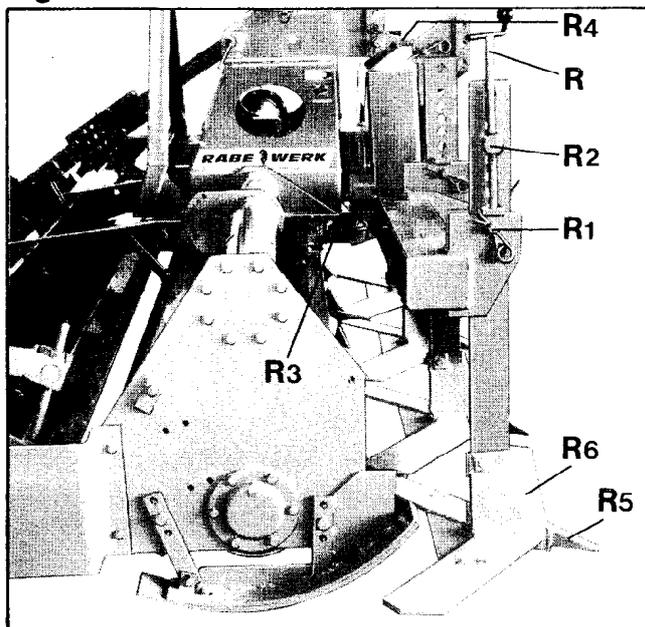


Fig. 5

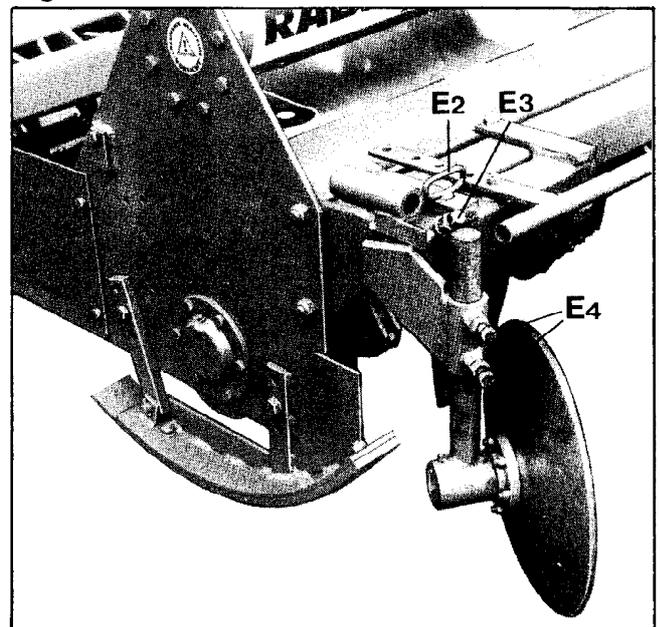


Fig. 6

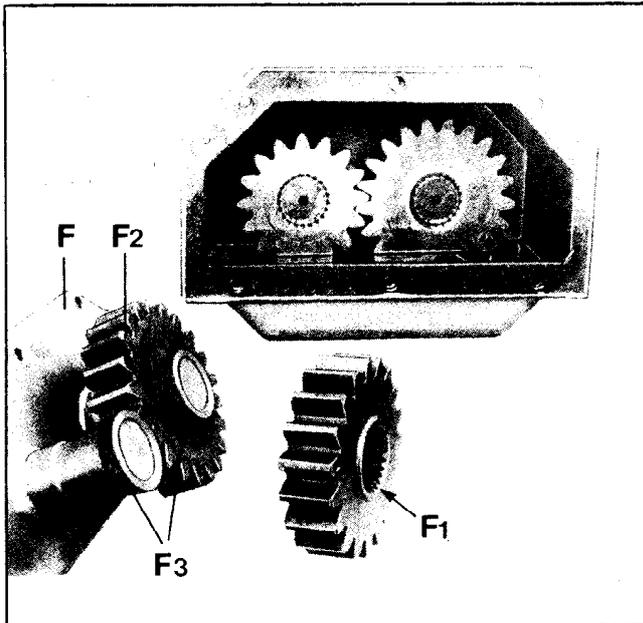


Fig.7

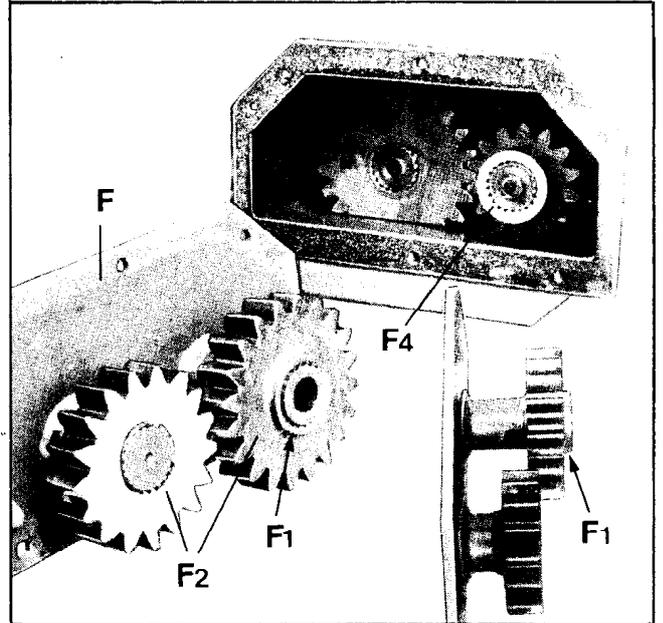


Fig.8

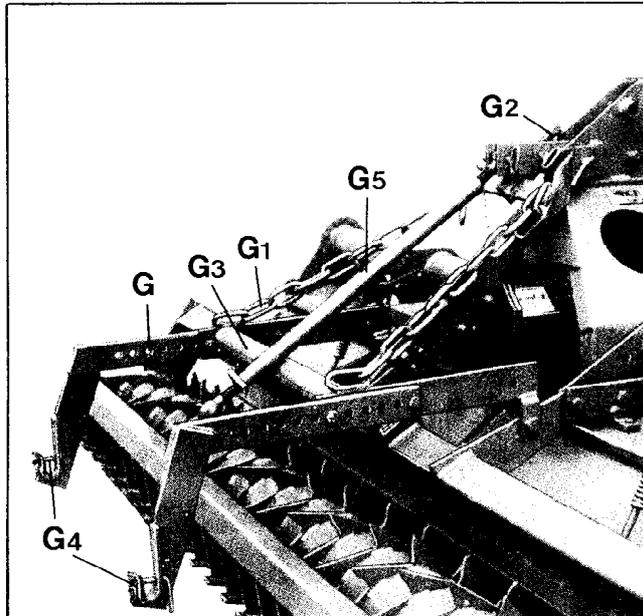


Fig.9

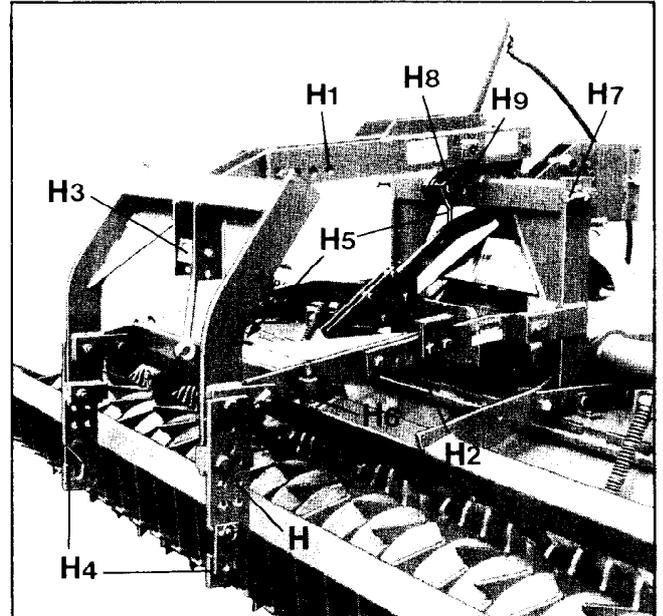


Fig.10

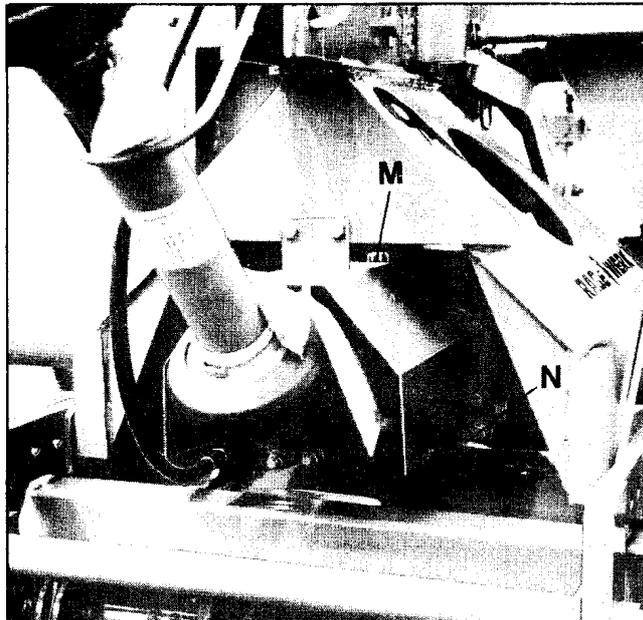


Fig.11

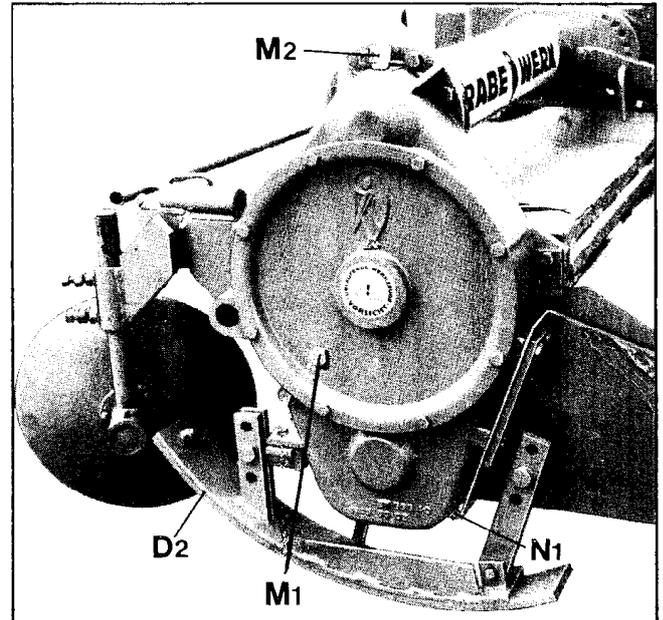


Fig.12

TRANSMISSION A CARDANS

N'utiliser la transmission à cardans que pour la fonction pour laquelle elle a été déterminée. La transmission à cardans et le limiteur de couple sont déterminés en fonction de l'appareil et de la puissance transmise. Ils ne peuvent être remplacés par d'autres modèles.

Ne travailler qu'avec la transmission parfaitement protégée!

Fixer le limiteur de couple côté appareil. Serrer la vis B (Fig. 1 + 2) du verrouillage QC à 50 NM et vérifier ultérieurement de temps à autre (pour emmancher et pour démonter la transmission à cardans, desserrer la vis B et tourner le manchon de verrouillage - voir également la notice d'emploi Walterscheid).

Tenir compte de la puissance maximale transmissible de la transmission à cardans pour régime prise de force tracteur 540 tr/mn ou 1000 tr/mn - voir tableau 1. Il faut toujours rechercher un recouvrement maximum des profils coulissants. En position de travail, respecter impérativement le recouvrement minimum indiqué dans le tableau 1.

Pour la mise à la longueur de la transmission, veuillez tenir compte que cette côte minimale soit également respectée pour la plus grande profondeur de travail, l'appareil étant plus bas que le tracteur.

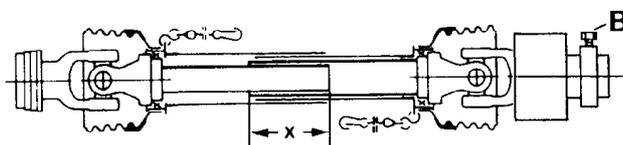


Fig. 1

Si de mauvaises conditions d'attelage côté tracteur empêchent, pour les transmissions " 2600 ", d'atteindre le recouvrement minimum de 20 cm, il faut monter une transmission spéciale avec embouts profilés, entraînant une majoration de prix (d'origine sur SKE 600).

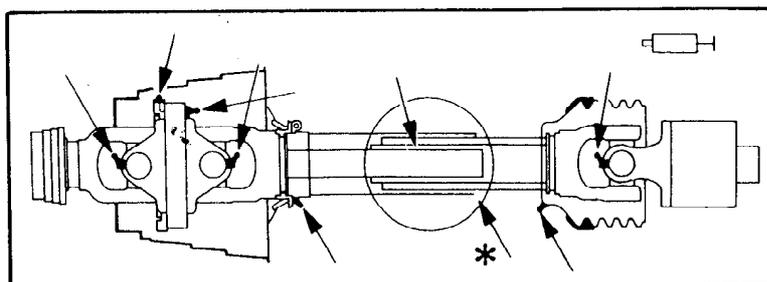
Type de transmission	Type d'appareil		Puissance maxi. transmissible kW (CV)		Recouvrement minimum des profils coulissants (X, Fig. 1)
	herse rotative	cultivateur fraise rotative	Prise de force tr/mn		
			540	1000	
2500	EMKE/WMKE MKE PKE 250, 300, 350	LR R	80 (109)	123 (167)	20 cm
2600	PKE 400, 450 SKE 300-500	SR	-	189 (257)	20 cm
2600 avec embout profilé	SKE 600	-	-	189 (257)	10 cm

Tableau 1

Graisser régulièrement la transmission à cardans.

→ Toutes les 8 heures.

* En hiver, graisser les profils coulissants pour éviter le grippage.



Limiteur à friction

Les limiteurs de couple à friction sont à régler selon la puissance du tracteur. Le couple est à régler de telle façon qu'en conditions normales de travail, la température du limiteur permette de poser la main sur celui-ci. Les surchauffes sont à éviter.

Ce limiteur est livré avec le couple (Nm) pour régime prise de force tracteur 1000 tr/mn indiqué dans le tableau 2.

Sur les transmissions type 2500, le couple se règle à l'aide des écrous E1 (Fig. 2). Le nombre des tours d'écrou indiqué dans le tableau donnent env. le couple de réglage d'origine (serrer tout d'abord l'écrou E1 à la main de sorte que les ressorts soient fixés sans jeu). Ensuite seulement compter le nombre de tours prescrits. Serrer tous les ressorts à la même tension.

Type de transmission	couple Nm	Ecrou (E1) Nbre de tours
2500	1500	2,5
2600	1800	-

Tableau 2

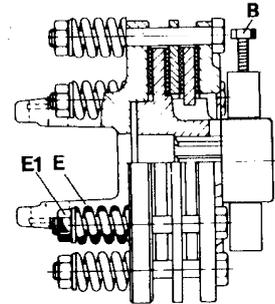


Fig. 2

La transmission du type W 2600 possède 4 niveaux de réglage du couple. Ce réglage s'effectue par retournement de la bague de réglage et par 2 positions (Fig. 3). La bague de réglage peut uniquement être démontée lorsque celle-ci est libérée en serrant les écrous E2 (lors du montage de la bague de réglage bien vérifier sa mise en place correcte; ensuite desserrer les écrous jusqu'à la fin de filet).

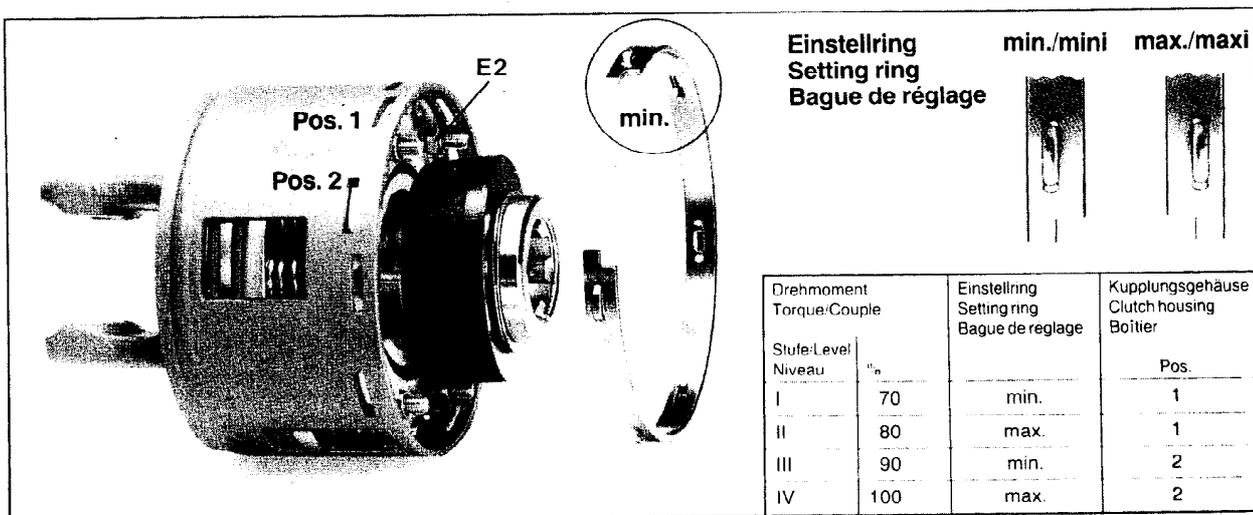


Fig. 3

Les limiteurs à friction doivent être aérés après des arrêts prolongés, afin de libérer des disques éventuellement bloqués et redonner ainsi au limiteur ses qualités de fonctionnement.

Type 2500: desserrer complètement les ressorts E (Fig. 2) et faire tourner le limiteur (faire fonctionner brièvement la transmission à cardans, l'appareil étant abaissé.) Ensuite resserrer les ressorts comme indiqué précédemment (nbre de tours des écrous).

Type 2600: serrer les écrous E2 (Fig. 3) afin de libérer les disques de friction. Faire tourner le limiteur.

Ensuite dévisser les écrous jusqu'à la fin de filetage.

Limiteur débrayable à cames (sans Fig.).

Utiliser uniquement la prise de force tracteur 1000 tr/mn pour travailler avec la transmission à cardans équipée d'un limiteur de couple à déclenchement automatique (limiteur débrayable à cames).

Après un déclenchement du limiteur procéder comme suit:

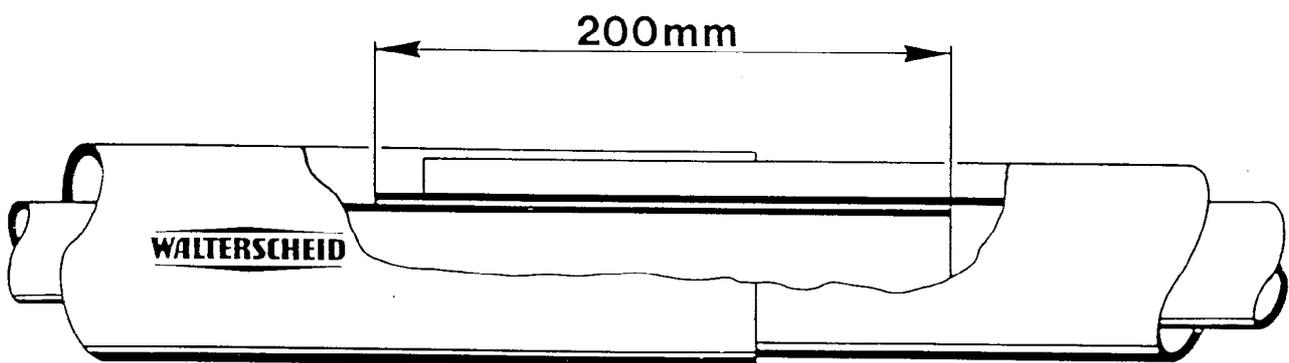
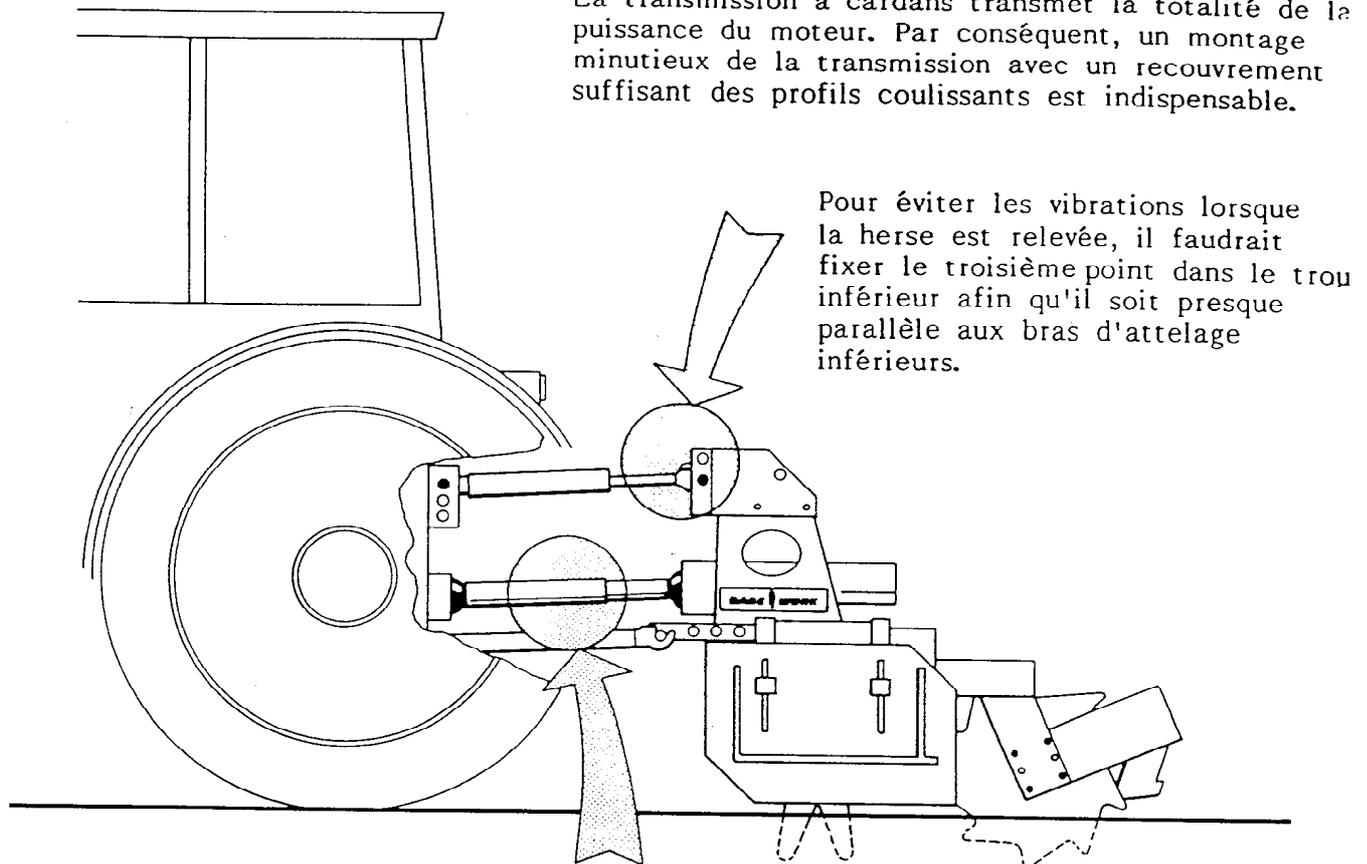
débrayer la prise de force du tracteur, soulever l'appareil et solutionner la cause de la panne

Mettre la régime moteur au ralenti, embrayer la prise de force du tracteur et monter en régime après réenclenchement automatique du limiteur.

IMPORTANT

UTILISATION CORRECTE DE LA TRANSMISSION
A CARDANS WALTERSCHEID SUR LES HERSES
ROTATIVES ET CULTIVATEURS ROTATIFS
R A B E W E R K

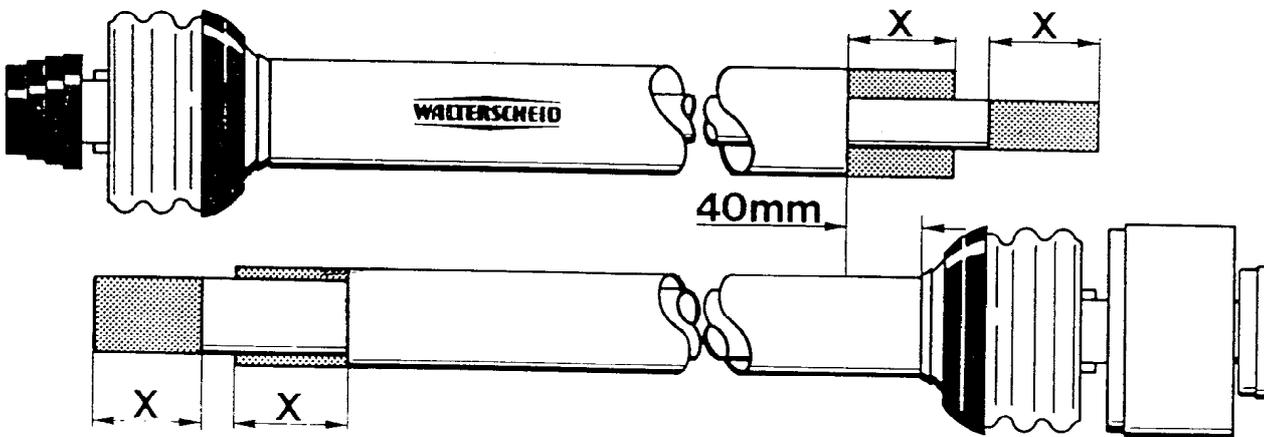
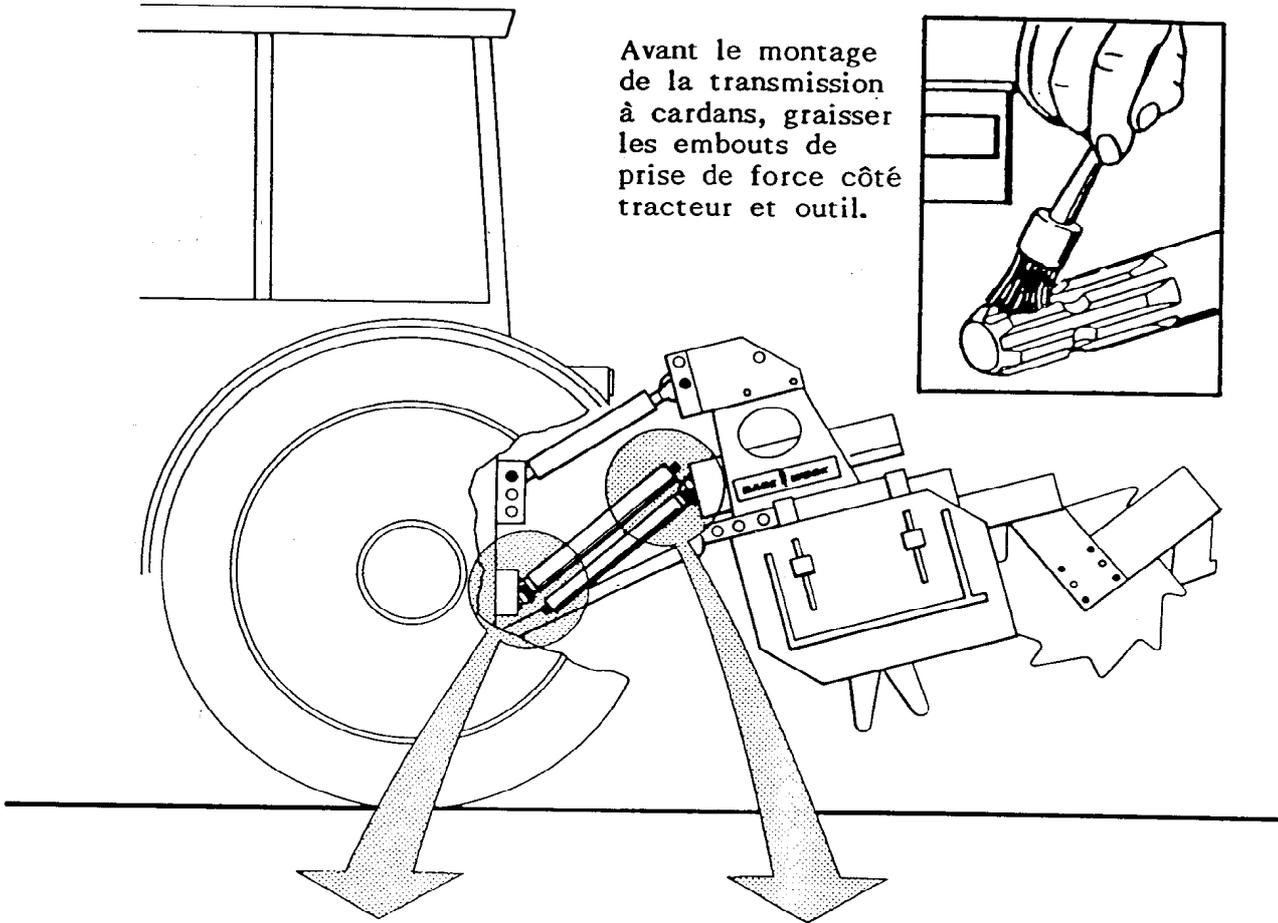
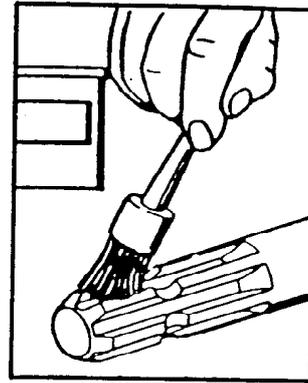
La transmission à cardans transmet la totalité de la puissance du moteur. Par conséquent, un montage minutieux de la transmission avec un recouvrement suffisant des profils coulissants est indispensable.



Au travail, le recouvrement minimum des profils coulissants doit être de 200 mm. Si nécessaire, déplacer les bras d'attelage de la herse. Le cas échéant, il faudra utiliser une transmission à embouts profilés (même profil que l'arbre de prise de force).

Les dommages, dus au mauvais montage de la transmission à cardans, au mauvais attelage de l'outil ou au manque d'entretien, ne sont pas pris en garantie.

Avant le montage de la transmission à cardans, graisser les embouts de prise de force côté tracteur et outil.



Avant la mise en route, contrôler et adapter si nécessaire la longueur de la transmission à cardans.

1. Pour le raccourcissement, placer l'une à côté de l'autre et repérer les deux demi-transmissions en position de travail la plus courte.
2. Raccourcir de la même longueur le tube protecteur interne et externe (X).
3. Raccourcir, de la même longueur (X) que le tube protecteur, le profil coulissant interne et externe.
4. Arrondir et ébavurer les arêtes - Graisser les profils coulissants.



IMPORTANT:

Lors de chaque commande de pièces, veuillez nous communiquer les données suivantes:

1. Type d'appareils (gravé sur la plaquette).
2. Numéro de série de la machine (gravé sur la plaquette et le bâti).

RABE WERK
GmbH+Co.  D-49152 Bad Essen

Conforme au code du travail

Type:

No.

Année de
fabrication:



plaquette

3. Numéro de référence ou si le no de repère n'est pas suivi du no de référence, la position DIN ou les dimensions
Si vous désirez un ensemble de pièces, indiquez la référence soulignée.
4. La quantité exacte par référence.

RABE WERK

D-49152 Bad Essen

République Fédérale d'Allemagne

Téléphone: (05472) 771-0

Télex: 941617

Télécopie: (05472) 771195

Société française:

RABE WERK-France S. A.

F-68360 Soultz, 4, Rue de l'Industrie

Téléphone: 89.74.44.00

Télex: 881426, Télécopie: 89.76.80.99